



## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 09 juin 2022 à 20H30 à SOUYEAUX

L'an deux mille vingt-deux et le 09 juin, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Lacoste Pierre Maire.

Date de convocation : 02 juin 2022

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part aux délibérations : 11

Présents : LACOSTE Pierre, LAMON Monique, ADER Patrick, GUINLE Marie-Laure, LAPEYRE Laurent, DUCASSE Jérôme, LOPEZ Nathalie, LESTRADE Nicolas, BONNET Marielle, DUPUY Jean-François, GUILHAUME Régis,

Secrétaire séance : DUCASSE Jérôme.

### **Ordre du jour.**

- ✚ Renouvellement du matériel informatique de la mairie.
- ✚ Présentation du Plan Communal de sauvegarde (PCS).
- ✚ Préparation des élections législatives des 12 et 19 juin.
- ✚ Projet d'aménagement de deux logements.
- ✚ Présentation de « l'état des lieux » réalisé par le SDE concernant l'éclairage public.
- ✚ Information concernant l'harmonisation de la compétence scolaire sur le territoire de la CCCVA.
- ✚ Questions diverses.

### **Délibération du Conseil Municipal du 09/06/2022**

#### **Renouvellement du matériel informatique de la mairie.**

M. le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de renouveler le matériel informatique de la mairie devenu obsolète.

Un devis de la société UGAP est présenté et retenu pour un montant de 689 € HT.

Voté à l'unanimité.

## **Présentation du Plan communal de sauvegarde.**

A la demande des services de la préfecture, la commune de SOUYEAUX s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens.

Il sera envoyé aux services de l'état pour vérification et sera approuvé lors de la prochaine séance de conseil municipal.

## **Elections législatives des 12 et 19 juin.**

Les membres du bureau ainsi que les assesseurs sont désignés pour la tenue du bureau de vote pour les deux tours de scrutin.

## **Projet d'aménagement de deux logements.**

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a étudié un premier projet d'aménagement comprenant deux logements sur le nouveau terrain communal situé au centre du village et a souhaité quelques modifications. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a réalisé ce projet. M. le Maire présente le nouveau projet qui fait l'unanimité. L'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités (ADAC) est sollicitée pour accompagner la commune dans la phase préparatoire.

## **Présentation de l'état des lieux de l'éclairage public réalisé par le SDE.**

Suite à une demande de la commune, un état des lieux de l'éclairage public a été réalisé par le Syndicat Départemental d'Electricité. (SDE)

Ce document répertorie l'ensemble des points lumineux ainsi que le type de lampes présent sur la commune ainsi que des armoires de commande.

Des propositions seront faites par le SDE afin de diminuer la consommation d'énergie et maintenir un éclairage de qualité.

## **Information concernant l'harmonisation de la compétence scolaire sur le territoire de la CCCVA.**

L'harmonisation de la compétence scolaire sur l'ensemble du territoire de la communauté des communes est à l'étude.

M. le Maire présente la méthode pour y parvenir ainsi que le calendrier des différentes étapes.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire.